
Séance du 24 janvier 2023

N° 01/2023

Cession de maisons
d'habitation
aux 15 et 24
impasse des Champs
de Cours

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Lucy MOREAU, maire.

Présents : Lucy MOREAU, Jean-Luc CHARTIER, Virginie MARTINS, Didier DAVID, Raphaèle GONTIER, Thierry BOISSINOT, Olivier TRAVEL, Annie GUILBERT, Fabienne THORRÉE, Christian PINEAU, Sophia AUGER,

Excusés avec pouvoirs : Paul VOUHÉ pouvoir à Jean-Luc CHARTIER, Guillaume PORCHET pouvoir à Christian PINEAU, Isabelle PIDOUX pouvoir à Olivier TRAVEL

Excusés sans pouvoir : Thomas BEVILLE, Céline PAILLAT, Marine SACRÉ, Patrick MOULINEAU, Sandra SAUVAGE.

Secrétaire de séance : Olivier TRAVEL.

Date de convocation : 20 janvier 2023

Date d'affichage : 25 janvier 2023

Conseillers en exercice :	19
Présents :	11
Excusés :	08
Pouvoirs :	03
Votants :	14

Transmission au contrôle de légalité le :

Certifiée exécutoire,

Vu, Le Maire,

Lucy MOREAU



Accusé de réception en préfecture 079-217903517-20230124-01-2023-DE Date de réception préfecture : 25/01/2023

N° 01 : Cession de maisons d'habitation aux 15 et 24 impasse des Champs de Cours

Madame le maire expose :

Les locataires de la propriété communale 15 impasse des Champs de Cours, Messieurs TEXIER et BETIN, souhaitent l'acquérir au prix de 115 000 Euros net vendeur.

La maison 24, impasse des Champs de Cours n'est plus louée depuis octobre 2022. Suite à l'accord du conseil municipal en fin d'année dernière, cette maison a été mise en vente par une agence immobilière qui présente aujourd'hui deux propositions d'achat : une à 114 375,00 Euros net vendeur - une à 120 780.00 Euros net vendeur.

Le conseil est invité à délibérer sur ces transactions.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal vote les transactions suivantes :

Propriété 15 impasse des Champs de Cours - cadastrée ZW 0079 d'une contenance totale de 800 m² - vente à Messieurs Pascal TEXIER et Philippe BETIN au prix de 115 000 Euros net vendeur.

Propriété 24 impasse des Champs de Cours - cadastrée ZW 0082 d'une contenance totale de 955 m² - vente à Messieurs Vincent MOLINA et Benjamin CHAUVÉAU au prix de 120 780.00 Euros net vendeur.

Le conseil autorise Madame le maire ou Monsieur CHARTIER, 1^{er} adjoint, à signer tous documents relatifs à cette transaction.

Le maire,

Lucy MOREAU

